

Élections professionnelles au SSA des Commissions Administratives Paritaires des TPC, ICSGS et PCRMT

Le 27 juin 2019, les techniciens paramédicaux civils (TPC), Infirmiers civils en soins généraux et spécialisés (ICSGS), Personnels civils de rééducation et médico-techniques (PCRMT) sont appelés à voter pour élire leurs représentants aux commissions administratives paritaires. Ces élections sont organisées suite au passage de certaines spécialités des TPC dans le corps des PCRMT (catégorie A).

Pour rappel ces élections se font uniquement en vote par correspondance.

Connaissez-vous le rôle et compétence de la commission administrative paritaire centrale et locale ?

CAPC	CAPL
<p>La CAPC est l'instance nationale qui traite de certains domaines de la carrière des fonctionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avancement de corps et de grade pour les Cat A, - Refus de titularisation, - Disciplinaire sanctions 3^e et 4^e groupe, - Détachements entrants, - Intégration, - Reclassements professionnels et changement de corps. <p><i>Pour information :</i> Il n'existe pas de CAP Locale pour la catégorie A, tout se traite à la CAP centrale.</p>	<p>La CAPL est l'instance locale qui traite de certains domaines de la carrière des fonctionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avancement de grade, - Titularisation et prolongation de stage, - Mutation, - Discipline sanction 2^e groupe, - Disponibilité, - Recours CREP, - Refus et litiges relatifs aux temps partiels, - Refus de congés en matière de compte épargne-temps, - Refus d'autorisations d'absences pour suivre une préparation à un concours administratif, une action de formation continue ou syndicale.

Pourquoi je vote ? Pour être écouté, pour faire changer les choses et pour être représenté.

Pour la CGT, nous estimons que nous avons besoin de la commission administrative paritaire avec un rôle et des prérogatives renforcés, pour le droit des agents à être informés et défendus tout au long de leur carrière par des élu.e.s disposant des moyens nécessaires.

**La CGT invite donc les personnels à faire du 27 juin 2019
le rendez-vous de l'action,
en votant pour ses candidats sans modération.**

Les listes CGT

CAPC des PCMRT et ICSGS

Collège n° 1

PCRMT de classe supérieure

Nom Prénom	Affectation

Collège n° 2

PCRMT de classe normale

ICSGS (3ème grade, 2ème grade, 1er grade)

Nom Prénom	Affectation
GIROT Guylaine	HIA SAINTE ANNE - TOULON
SIMORRE Emmanuelle	HIA PERCY - CLAMART
DONAVIN Gladys	HIA DESGENETTES - LYON
SCHLEPFER Dominique	HIA DESGENETTES - LYON

CAPC des TPC et ICSG

Collège n° 1

TPC de classe supérieure - ICSG de classe supérieure

Nom Prénom	Affectation

Collège n° 2

TPC de classe normale

Nom Prénom	Affectation
LAURENT Emmanuelle	HIA SAINTE ANNE - TOULON
AMON Stéphanie	HIA SAINTE ANNE - TOULON
BOUBEE Edwige	HIA SAINTE ANNE - TOULON
LOPEZ Marlène	HIA SAINTE ANNE - TOULON

CAPL des TPC

Collège n° 1

TPC de classe supérieure

Nom Prénom	Affectation

Collège n° 2

TPC de classe normale

Nom Prénom	Affectation
LAURENT Emmanuelle	HIA SAINTE ANNE - TOULON
AMON Stéphanie	HIA SAINTE ANNE - TOULON
ROCHERY Magali	HIA DESGENETTES - LYON
CHABAUD Aurélie	HIA SAINTE ANNE - TOULON

